CC Haute-Provence-Pays de Banon (Siren : 200071025)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Mane
Arrondissement	Forcalquier
Département	Alpes-de-Haute-Provence
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jacques DEPIEDS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Mane
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	04300 MANE
Téléphone	04 92 75 04 13
Fax	04 92 75 31 23
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 897

Densité moyenne	20,53

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
04	Aubenas-les-Alpes (210400123)	102
04	Banon (210400180)	988
04	Dauphin (210400685)	837
04	La Rochegiron (210401691)	100
04	L'Hospitalet (210400958)	90
04	Mane (210401113)	1 384
04	Montjustin (210401295)	58
04	Montsalier (210401329)	137
04	Oppedette (210401428)	51
04	Redortiers (210401592)	85
04	Reillanne (210401600)	1 690
04	Revest-des-Brousses (210401626)	276
04	Revest-du-Bion (210401634)	573
04	Sainte-Croix-à-Lauze (210401758)	87
04	Saint-Maime (210401881)	857
04	Saint-Martin-les-Eaux (210401907)	118
04	Saint-Michel-l'Observatoire (210401923)	1 264
04	Saumane (210402012)	118
04	Simiane-la-Rotonde (210402087)	611
04	Vachères (210402277)	281
04	Villemus (210402418)	190

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif *Maîtrise d'ouvrage déléguée des études et travaux d'investissement à caractère intercommunal concernant les travaux d'assainissement.*
- Assainissement non collectif *Création d'un Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)*
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Encaissement des taxes et redevances dues au titre de la collecte et du traitement. Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers.*
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales *Participation à la mise en ¿uvre de la charte départementale de l¿environnement.*

Sanitaires et social
- Action sociale *Service d¿aide ménagère à domicile.Création, aménagement,entretien et gestion d'une maison des services publics.Création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil avec ou sans hébergement d'intérêt communautaire ; sont d'intérêt communautaire les crèches et les accueils de loisirs sans hébergement.*
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité.
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs *- - Création, aménagement, entretien, gestion et animation du complexe culturel et sportif communautaire.*
- Activités culturelles ou socioculturelles *Etudes et mise en oeuvre d'opérations spécifiques à caractère intercommunal dans les domaines culturel, social, éducatif, touristique et sportif.*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Programme de développement rural.*
- Schéma de secteur
- Organisation des transports non urbains *Service de transport hebdomadaire de personnes.*
- Etudes et programmation *Etudes des projets d¿aménagements urbains.*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *A compter du 1er janvier 2008 : Création, aménagement et entretien de la voirie publique. L'entretien comprend : les réparations, le passage d'épareuse et le déneigement mécanique à l'exception du balayage de la chaussée.*
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme *Voir "actions de développement économique".*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *Elaboration et mise en ¿uvre des programmes locaux de l'habitat.*
- Politique du logement social *Études - diagnostic de l¿habitat sur la communauté de communes du pays de Banon.*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres *Prise en charge des contingents et participations intercommunales mises en recouvrement par l'Etat, le Département et les syndicats, notamment la prise en charge des contingents d'action sociale et des cotisations au Service Départemental d'Incendie et de Secours, des cotisations pour le transport scolaire, les collèges, le CES, CASIC, Vallongue, Syndicats d'électrification, éclairage public, Parc du Luberon, centre de gestion.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population

04	SM départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SYDEVOM) des Alpes de Haute Provence (250401221)	SM ouvert	182 721
84	SI de rivière du Calavon-Coulon (200046530)	SM fermé	73 840

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)